Rappel: Nouveau bulletin!

Ce nouveau bulletin est disponible à la boulangerie, à l'auberge du Ninian et en mairie. Mais si vous le souhaitez, vous pouvez le recevoir par mail en faisant votre demande sur mairie.laurenan@wanadoo.fr.

Appel est lancé à tous les concitoyens pour être

Appel est lancé à tous les concitoyens pour être attentif aux voisins isolés, aux personnes qui pourraient être oubliées, et qui n'auraient pas pu avoir ce bulletin : soit vous nous le signalez (et nous assurerons la distribution), soit vous l'apportez à vos voisins.

Compte rendu du conseil municipal du 20/01/2017

Plan Local d'Urbanisme PLU

L'enquête publique étant terminée, différentes observations ont été faites par la population.

La partie Est de la Rue des Gouëdes sera remise en zone U, sous réserve de l'avis de l'Etat et de la Chambre d'agriculture. Certains habitants ont déploré que leur habitation ne soit plus en zone U, craignant ne plus pouvoir faire d'extension : C'est tout à fait possible dans la limite des 30% de la surface habitable actuelle. Il a également été fait mention du petit patrimoine, devant figurer sur le PLU : un inventaire a d'ores et déjà été fait, il faudra donc l'ajouter. Concernant les arbres remarquables, il sera difficile de les mentionner puisqu'aucun inventaire ne les répertorie. Les bois classés près de la RN164 devront être déclassés en vue des travaux de la mise en 2X2 voies, travaux d'intérêt public.

Débat d'orientation Budgétaire

Le budget sera voté fin mars. La réunion publique se tiendra vendredi 10 mars, permettant ainsi à la population de prendre part aux orientations, avant le vote. Pour cela, les élus ont listé l'ensemble des projets à inscrire pour 2017 : Travaux de l'église – Salle des fêtes (étude thermique et honoraires de l'architecte) – travaux voirie – matériel informatique pour la médiathèque – travaux à l'école (classe CM, bureau du directeur, , alarme, grille d'entrée, rampe de la garderie, fenêtres) – Peinture à l'auberge du Ninian – Réfection de l'appartement de l'école et ajout de garde corps au foyer des jeunes – Construction d'un appentis au local communal – Achat de terrains et étude de viabilisation.

Des estimations financières sont à préciser. La commune devrait percevoir une dotation de solidarité supérieure de la part de la nouvelle intercommunalité

Boulangerie

Hang et Estelle Luong ont annoncé la fermeture de la boulangerie, au dimanche 29 janvier, pour des raisons personnelles (projet de formation de perfectionnement pour Estelle). Elles ont organisé une réunion auprès de leurs clients le 12 janvier et feront un pot de départ samedi 4 février à partir de 18h30 à la salle des fêtes.

Une annonce sur le site Le Bon Coin a été déposée. L'animateur Laurent Michel de l'ancienne communauté de communes a contacté quelques porteurs de projets susceptibles d'être intéréssés par la reprise.

A compter du lundi 30 janvier prochain, l'Auberge du Ninian fait dépôt de pains.

Affaires scolaires

Une rencontre a été organisée avec l'Association des Parents d'élèves: une nouvelle répartition des charges a été convenue entre l'APE et la commune. L'association organisera un loto à Plémet le 24 février, car la salle permettra une plus grande capacité d'accueil que celles de Laurenan ou Gomené. Concernant la circulation des véhicules dans la cour devant l'école, il est autorisé d'y accéder en voiture, seulement avant 8h30 et après 17h, ceci afin d'éviter tout danger à l'heure d'affluence des enfants.

La commission scolaire s'est réunie pour faire un bilan au terme des 3 ans du PET (Projet Educatif Territorial). La commune a l'appui de la communauté de



communes pour le bon déroulement des TAP (Temps d'activités périscolaires). Le bilan s'avère très satisfaisant. Les intervenants proposent d'accentuer sur les activités plus calmes le vendredi (relaxation, création artistique, atelier photo, dessin ...). Concernant le choix des créneaux, il faudra au niveau de l'intercommunalité se demander s'il faut continuer sur 2 après-midi de 15h à 16h15 ou sur une seule après-midi de 14h à 16h15 ? Il faudra également ne pas négliger la communication de ces ateliers auprès des parents, et expliquer l'intérêt de ces disciplines. Quant à la garderie, le conseil décide de maintenir les tarifs. La tarification se fera toujours à la demi-heure. Le technicien de Kerval (traitement des déchets) est intervenu à la cantine, sur la thématique du gaspillage alimentaire. Il reviendra en mars et avril à 2 reprises à l'occasion d'un repas apprécié des enfants, et un autre qui l'est un peu moins, pour prodiguer ses précieux conseils.

Gestion du personnel

Le contrat de Cédric Alno arrive à échéance en février. Linda Brunel, en congé maternité, doit reprendre ses fonctions ce même mois, à 80%. De nombreux chantiers sont à entreprendre : aménagement devant la halle aux jeux, massif devant la salle des fêtes, aménagement dans la cour devant l'école sur la route de Quévran, le monument aux morts à végétaliser ... C'est pourquoi, les élus décident de prolonger le contrat de Cédric Alno pour 7 mois supplémentaires, jusqu'au 31 septembre, ce qui permettra en outre de ne pas avoir recours à un saisonnier pour la période des congés d'été.

Classement des chemins ruraux

Valérie Poilâne Tabart suggère de revoir le classement des chemins ruraux en voirie communale. La Dotation Globale de Fonctionnement est en effet calculée sur le kilométrage de voirie. La commission voirie travaillera sur cette question.

Etude énergétique de la salle des fêtes

Une étude énergétique sera menée sur la salle des fêtes. 4 cabinets ont transmis leurs offres mais 2 d'entre eux demandent à être précisés. Le coût avoisine les 4800€ HT. Eric Godin et Valérie Poilâne Tabart les ont auditionnés vendredi 2/02. Démarrage de l'étude fin février avec le bureau d'étude choisi.

Travaux de l'église

L'entreprise ayant découvert des dégradations plus importantes que prévues, un arrêté municipal a été pris pour fermer l'édifice au public jusqu'à la fin du mois de mars.

La vente des calendriers au profit de la restauration l'église est un succès : seuls 12 restent à vendre sur les 200 commandés. Ces bénéfices seront versés à la fondation du patrimoine, pour financer les travaux.

Agents recenseurs

Du 19 Janvier au 18 février2017, la population de Laurenan est recensée. Deux habitantes de Laurenan assurent le recensement, Sonia Rault du bourg et Corinne Louesdon de La Hutte à Languille. Elles ont débuté leur mission dès le 5 janvier avec une formation INSEE, la reconnaissance de leur tournée ...

Foyer des jeunes

Le foyer des jeunes doit organiser une assemblée générale pour élire le bureau, qui est à renouveler. Une convention de mise à disposition du local communal (au-dessus de l'école) sera alors signée après l'élection. La municipalité souhaite que les jeunes s'informent et se forment sur leurs responsabilités associatives.

Signalétique des villages

La Poste a commencé un travail de diagnostic pour les panneaux et la numérotation des maisons en campagne. Bernard Rouillé, Eric Godin, Jean Jacques Poilvert et Karine Gaudin vont travailler sur ce thème.

Renouvellement de l'assistance technique pour la station d'épuration

La convention avec le SATESE (syndicat d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux) sera renouvelée : contrôle technique et analyse sur la station 4 fois par an, poste de relevage, et impact sur la rivière, à raison de 0,54€ par habitant, soit un coût global de 400€ par an.

Vente photocopieur

Une annonce sur le site « Le Bon Coin » sera déposée pour vendre l'ancien photocopieur de la mairie.

Fleurissement et prix zero phyto

La commune de Laurenan a reçu un prix à la cérémonie de remise des prix régionaux "zéro phyto" des collectivités et des lycées le jeudi 26 janvier 2017 à Rennes, en présence de M Thierry Burlot, vice-président du Conseil régional de Bretagne. Madame le Maire et Linda Brunel ont assisté à cette cérémonie. Un goûter a été offert le 3 février pour remercier les bénévoles, les agents et les participants, qui ont largement contribué à l'obtention de ce prix.





Charte de la langue gallèse

La municipalité a officiellement signé la charte de la langue gallèse, mardi 31 janvier en mairie. La commune s'engage à mener diverses actions pour promouvoir cette langue et faire vivre cet héritage culturel, qui est le nôtre. Cette cérémonie fut l'occasion de nombreux échanges en gallo, et de rencontreavec notamment l'écrivain Robert Raulo.



Nouveaux horaires de la mairie.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la mairie sera ouverte le lundi, le mercredi matin et le vendredi toute la journée. Elle sera fermée le mardi et le jeudi (pour permettre au secrétariat de faire face aux exigences du travail administratif, financier...)

Etat civil

Naissance le 20 janvier 2017 de Raynna DESMETTRE CORTI, La Ville Hervé.

A noter sur vos agendas!

Vendredi 3/03 : Conférence « enjeux énergétiques »

Jeudi 9/02: atelier peinture du RIPAM

Samedi 11/02 : concert Mené Wood de Goméné Samedi 18/02 : Repas de la Ronde du Ninian Vendredi 24/2 : Assemblée générale Etincelle

Vendredi 10/3 : Réunion publique de la municipalité



RN 164 secteur de Merdrignac Avis d'enquête publique

Mise à enquête publique du projet de 2 x 2 voies de la RN 164 sur le secteur de Merdrignac du lundi 20 février au vendredi 24 mars 2017 inclus dans les mairies de Trémorel, Laurenan, Gomené et de Merdrignac, siège de l'enquête.

Commissaire enquêteur : Madame Michelle TANGUY, chargée d'études urbanisme et environnement.

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr Le commissaire-enquêteur recevra le public :

Mairie de Merdrignac lundi 20 février de 9h à 12h30, mardi 07 mars de 9h à 12h30, vendredi 24 mars de 13h30 à 17h.

Mairie de Trémorel : 1^{er}/03 de 13h30 à 17h30, *Mairie de Gomené* : jeudi 16 mars de 9h00 à 12h00

Vous pourrez retrouver sur le site internet de la commune de Laurenan, l'arrêté en date du 20 janvier 2017 prescrivant l'ouverture de cette enquête publique ainsi que l'avis du public. Ces documents sont affichés en mairie.

Accueil de jour destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

« Au jardin DES SENS" est un accueil de jour destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés. Ce service propose de l'accompagnement et des activités afin de favoriser le maintien des fonctions cognitives. Les activités proposées : cuisine, bricolage, ateliers mémoire, écriture, calcul, gymnastique douce, jardinage, sorties extérieures.



L'équipe se compose d'une infirmière coordinatrice, d'une psychologue et de trois assistantes de soins en gérontologie.

Les horaires d'ouverture sont de 9h30 à 16h30. Le transport est assuré à la demande.

Accessible aux personnes à mobilité réduite.

Capacité d'accueil : 6 places par jour Contacts : Accueil de jour 5, rue de Brocéliance 22230 Merdrignac - Tél : 02 96 26 03 60 ou 07 76 73 60 37 EHPAD de Le Bourgneuf de Merdrignac Tél 02 96 28 41 75 ou 07 76 73 60 37

Mail: accueildejourmerdrignac@gmail.com

Ludothèque Au fil du jeu

Organisé par le CIAS de LOUDEAC communauté BRETAGNE CENTRE : Semaine de jeux appelée « LOL GAMES » à destination des jeunes de 11 à 18 ans du 10 au 18 février 2017 à LOUDEAC. Au programme :

Vendredi 10 février : SOIREE JEUX pour les moins de 18 ans à partir de 20h à la ludothèque

Mardi 14 février : SOIREE ENQUÊTE « COMPTE A REBOURS » à 20h au Pôle Environnement. Sur inscription au 02 96 66 40 17

Jeudi 16 février : VIDEO GAMES de 14h à 18h à la ludothèque

Samedi 18 février : LOL GAMES de 14h à 18h30 au Gymnase du Champ de Foire (lieu sous réserve de modification).

Gratuit! Informations au 02 96 66 40 17 ou ludotheque@loudeac-communauté.bzh

Transport à la demande

Le service est réservé aux habitants de la Communauté de communes, n'ayant pas de moyen de transport.

- 1- Téléphonez au 0810 22 22 22 du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 12h00
- 2- Réservez : du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 6 jours sur 7 hors jours fériés

Tout déplacement doit être réservé au plus tard le jour ouvrable précédant la date du transport et ce avant 12h00. Le vendredi avant 12h00 pour un voyage le lundi.

3- Bougez : sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. L'encaissement de 3 euros se fera par l'entreprise chargée du transport. Ce service est proposé par CIAS Loudéac Communauté 4/6 Boulevard de la Gare 22600 LOUDEAC

www.loudeac-communaute.bzh

Contact: 02 96 68 31 39

Forum de l'emploi à Merdrignac



Laurenan en images en janvier



Salon du bien être les 14 et 15/01, salle des fêtes



Tandad de sapins à Saint Unet samedi 21/01



La galette des rois de la Ronde du Ninian le 19/01